

LOISIRS En Ile-de-France, il est possible de passer la nuit dans un arbre entièrement aménagé

LES CABANES PRENNENT RACINE DANS LA RÉGION

ALEXANDRE SULZER

L'appel des cimes attend les Franciliens. Une cabane, qui fait office depuis quelques jours de chambre d'hôte, a été inaugurée, hier, dans la forêt du château de Gravelle à Vernou-la-Celle (Seine-et-Marne). Le principe : une cabane de 12 m², dotée d'une terrasse de même surface, pouvant accueillir un couple le temps d'une nuit. Perchée à 8 m de hauteur sur un chêne tricentenaire, elle est interdite aux moins de 12 ans pour des raisons de sécurité (l'accès se fait par une échelle de corde munie d'un baudrier). A l'intérieur, ni eau ni électricité, mais un espace joliment décoré traversé par une grosse branche.

Soutien des collectivités locales

« Aucune vis n'abîme le tronc. La cabane est suspendue », explique Antoine Thibaud, le concepteur et dirigeant de la société La Cabane en l'Air,

qui en a déjà construit une centaine en France. Selon lui, il existerait au total une dizaine de cabanes à louer en Ile-de-France. « Ça plaît beaucoup aux bobos qui retournent ainsi en enfance », se réjouit le propriétaire, Jérôme des Diguères, propriétaire de trois autres cabanes depuis un an. Il a été soutenu financièrement par le conseil régional et le conseil général qui voient là un concept à développer. « La Seine-et-Marne peut ainsi sortir de l'image d'un département tourné seulement vers le monde agricole », explique Lionel Walker, président du comité du tourisme départemental. « Trente par département de grande couronne ne serait pas surdimensionné », surenchérit Marie Richard, vice-présidente (PS) d'Ile-de-France en charge du tourisme, qui loue cette « façon poétique de vivre autrement ».

132 € par personne pour une nuit (avec dîner et petit déjeuner). www.lacabaneenlair.com ou 01 60 39 60 49.



PHOTOS : S. ROUFFY / 20MINUTES

La vue sur la forêt du château de Gravelle est imprenable, mais il n'y a ni eau ni électricité.